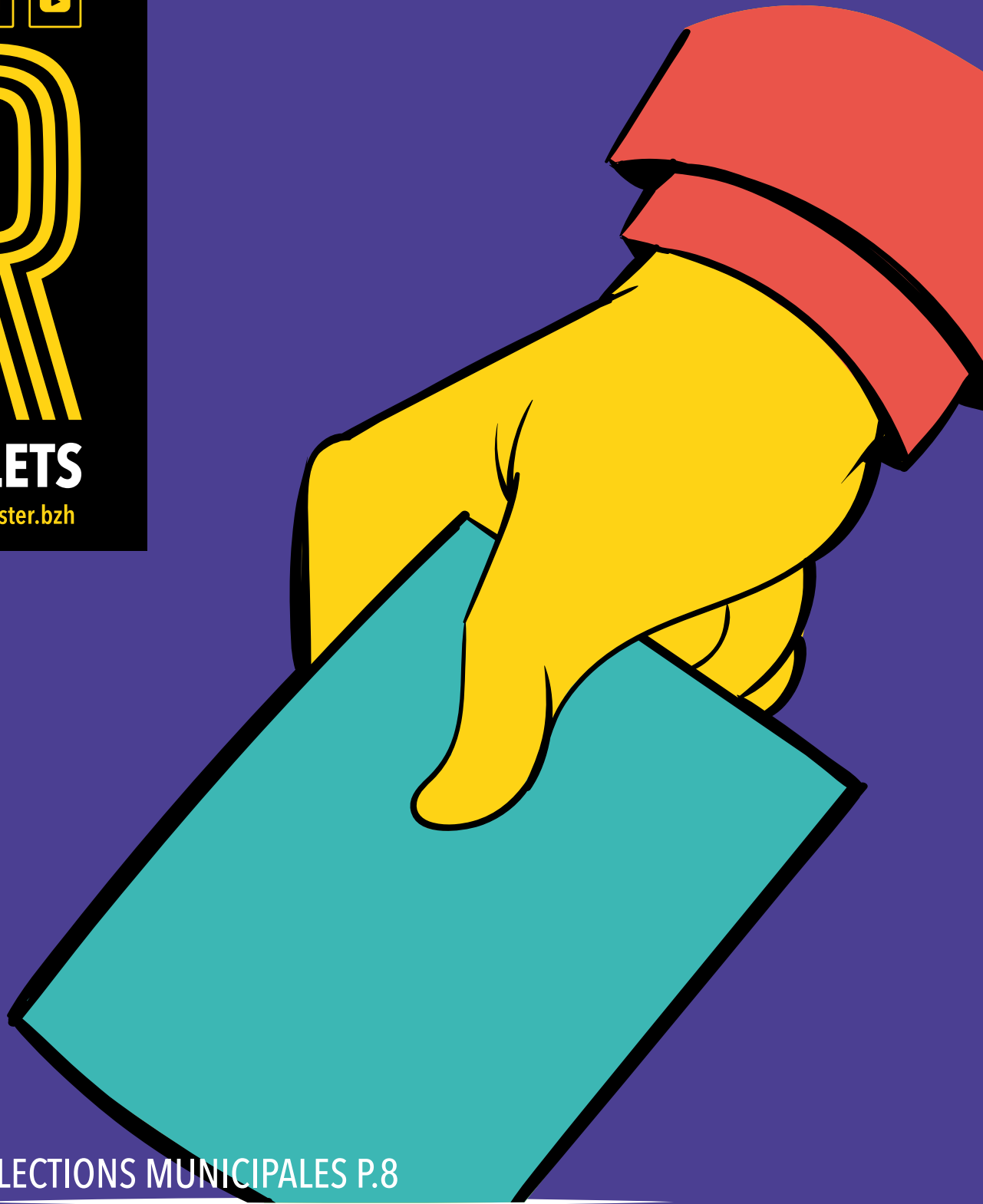




REFLETS

www.lanester.bzh



ÉLECTIONS MUNICIPALES P.8

MODE D'EMPLOI

ESPACE CULTUREL ET LIEU DE VIE

Inaugurée en octobre 2000, la médiathèque Elsa Triolet est un lieu gratuit, ouvert à toutes et tous. Avec une surface de 2035 m² répartie sur deux plateaux. Le public peut profiter sur place d'espaces de lecture ou de travail, avec du wifi à disposition. Le personnel est disponible pour des conseils de livres, films ou musiques en fonction des goûts et envies du moment.

PARTAGER ET DÉCOUVRIR

L'équipe de la médiathèque propose différents clubs de lecture pour découvrir et échanger : **boîte à lire, mangavores, un café une bd...** Autant de rendez-vous thématiques pour se rencontrer et partager entre passionné·es!

CHIFFRES

La médiathèque compte 3000 abonnés (chiffres 2024/2025) et propose un fonds d'environ 65 000 documents (magazines, livres, CD, DVD) à emprunter et/ou consulter sur place.



Médiathèque BY NIGHT

La médiathèque Elsa Triolet a participé à l'événement national « Nuits de la lecture » en proposant une soirée spéciale dans une ambiance intimiste. Près de 170 participant·es ont pu (re)découvrir les lieux et ses coulisses à la lumière d'une lampe torche, participer à un « blind test » haut en couleurs, ou encore savourer des lectures chuchotées sous des parapluies lumineux avec le collectif L'Eskampette. Un joli succès malgré la météo agitée!

EXPOSITIONS ET ANIMATIONS

Des expositions sont régulièrement organisées dans les locaux et des animations sont proposées au public: **rencontres avec des auteurs, spectacles, samedi d'histoires...**

AUDITORIUM

L'auditorium Tam-Tam comprend **83 places assises et 5 places PMR** pour une surface de 150 m². Des rendez-vous culturels y sont organisés: conférences sur l'Histoire de l'Art, projections, débats... Cet espace peut également être mis à disposition d'associations et de professionnels (ciné-club, etc.) en dehors des horaires d'ouverture.

TARIFS

Si vous habitez à Lanester, **l'adhésion est gratuite pour toute 1^{re} inscription**, ainsi que pour les étudiants, les moins de 25 ans et les bénéficiaires de minimas sociaux (RSA, demandeurs d'emplois, ASPA, AAH). L'abonnement est valable 1 an et permet d'emprunter jusqu'à 20 documents.



HORAIRES

Ouverte du mardi au samedi, la médiathèque de Lanester s'adapte aux rythmes de vie de ses usagers. **Pendant les périodes scolaires, elle accueille les visiteurs dès 12h en semaine et dès 10h le mercredi et le samedi.** Pendant les vacances, les horaires sont ajustés pour permettre à chacun de profiter des lieux, même en été.

Retrouvez les infos pratiques dans notre agenda en fin de magazine !



DR



DR

Franck Beterrin



PRATIK ET UTILE

Hôtel de Ville: 02 97 76 81 81
 1 rue Louis Aragon
 CS 20779 56607
 Lanester cedex
 mairie@ville-lanester.fr

- **Lundi, mardi, mercredi et vendredi:** 8h30-12h et 13h30-17h
- **Jeudi:** 10h-12h et 13h30-18h30
- **Samedi matin (accueil et état civil):** 9h-11h45

CCAS: 0297768197
Ehpad J. Le Coutaller:
 02 97 76 74 00

Résidence autonomie L. Aragon:
 02 97 76 81 35

Police municipale: 02 97 76 81 38

- Joignable du lundi au vendredi (8h-12h et 13h30-17h), le jeudi jusqu'à 18h30
- Permanences d'accueil du public: **lundi au vendredi** 9h30-10h (sauf jeudi 10h-10h30) et 14h30-15h. Horaires susceptibles de modification pendant les vacances scolaires

Collecte et tri des déchets:
 Numéro vert: 0 800 100 601
 Lorient Agglomération



P. 17 - RELAYER

**DÉPLACEMENTS
 SÉCURITÉ PIÉTONS**

P. 16 - RELAYER

**HÔTEL DE VILLE
 NOUVEL ACCUEIL**

P. 22-23 - RÉINVENTER

**15-17 ANS
 MISSIONS LOISIRS**



AGATHE POUPENEY



RESPIRER

IDÉES DE SORTIES

P. 8 - RÉVÉLER

ÉLECTIONS MUNICIPALES

MODE D'EMPLOI

P. 20 - RENCONTRER

EMMA MEILHAT - NAVIGATRICE

MINI TRANSAT, GROS DEFI



Emma Batot



Une proposition de sujet ?
Une remarque ? Une question ?
Écrivez-nous à reflets@ville-lanester.fr

Retour sur les décisions adoptées lors de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2025. Le maire, les conseillères et conseillers municipaux ont examiné 36 bordereaux.

DÉMOCRATIE

C'est VOTÉ!

**1 VIE CULTURELLE****ENSEIGNEMENT DU THÉÂTRE**

Un partenariat a été instauré entre le conservatoire municipal de Lanester et le lycée Jean Macé pour assurer la complémentarité et la cohérence des enseignements dispensés dans ces deux établissements. Dans cet esprit, le conseil municipal a adopté une tarification solidaire permettant à tous les élèves de bénéficier d'un double cursus en théâtre, riche et unique sur le territoire, qui leur ouvre des perspectives de professionnalisation.

**FINANCES****ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026**

5,3 M€

est le budget d'investissement pour l'année 2026



Le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2026. Elles préfigurent le nouveau budget et tentent une projection pluriannuelle dans un contexte financier national incertain. Ces orientations actent les priorités financières de la ville au regard de son développement et de son niveau de service public. Ainsi en 2026, la capacité d'investissement serait maintenue à hauteur de 5,3 millions d'euros tout en poursuivant le désendettement de 500 000 euros, sans hausse des taux d'imposition et en limitant l'évolution des tarifs municipaux à 1 %. L'enveloppe financière dédiée aux associations serait majorée de 1 %.

POLITIQUES ÉDUCATIVES**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026/2030**

La Convention Territoriale Globale (CTG) lie Lorient agglomération, les communes membres de l'intercommunalité et la Caisse d'Allocations Familiales. Elle consiste à définir un projet social de territoire destiné à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction de l'ensemble des habitants du territoire. La CTG permet à la Ville de bénéficier de financements importants pour développer ses politiques dans les domaines de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la parentalité et l'animation de la vie sociale. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement et a autorisé le maire à signer la convention approuvée pour une durée de 5 ans (2026 – 2030).





2 DROITS DES FEMMES

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, SEXUELLES ET SEXISTES

Après une première convention triennale 2023-2025, le conseil municipal a voté en faveur de l'adoption d'une nouvelle convention cadre couvrant la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028. Il renouvelle ainsi le soutien de la Ville au dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes animé par le CIDFF et la Sauvegarde 56.

Ce dispositif bénéficie de financements de l'État, du Département du Morbihan, de la Caisse d'allocations familiales du Morbihan, ainsi que des communes de Lorient Agglomération et de Blavet Bellevue Océan Communauté. La subvention annuelle versée par Lanester progresse pour s'établir à 9 570 €.

Cette convention met en avant une nouvelle modalité d'intervention proactive pour « aller vers » les victimes, en organisant des permanences de proximité et des actions de sensibilisation dans les différentes communes concernées.



9 570 €

est la participation
de la Ville de Lanester



ÉGALITÉ

CHARTRE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

La Ville de Lanester développe des politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le conseil municipal a souhaité renforcer son action en approuvant la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. La signature de cette charte impliquera l'élaboration et la mise en place d'un plan d'actions dans les deux ans et la participation de la Ville aux travaux du réseau régional des collectivités signataires (400 au niveau national – 2 000 au niveau européen).

EN BREF

La Ville a validé la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) 2026-2030 établie dans le cadre du contrat de ville. Cette démarche coordonne les acteurs locaux (ville, bailleurs, agglomération, Etat) en s'appuyant sur les habitants des résidences sociales concernées. Ces derniers seront invités régulièrement à participer à des diagnostics, des marches exploratoires, des concertations afin d'identifier les actions à entreprendre pour que leur quartier soit entretenu, sûr et agréable à vivre.



FACILE
À LIRE ET À
COMPRENDRE

1 VIE CULTURELLE

Le conservatoire de Lanester et le lycée Jean Macé ont signé un accord. Cet accord permet aux lycéens de suivre des cours de théâtre au conservatoire à un tarif accessible. Les élèves bénéficient ainsi d'un double cursus diplômant.

2 POLITIQUE DE LA VILLE

La Ville de Lanester continue de soutenir la lutte contre les violences faites dans les familles. La Ville s'engage à verser 9 570 € pendant 3 ans aux structures qui aident et accompagnent les victimes de violences.



Mode D'EMPLOI






Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales. Avant le 1^{er} tour, voici quelques explications sur le déroulement de ce scrutin.

Les 15 et 22 mars prochains, les Lanestériens et Lanestériennes de plus de 18 ans sont appelés à voter pour élire l'équipe municipale des 6 prochaines années, soit jusqu'en 2032. Lors des élections, vous élierez les 35 personnes qui siègeront au conseil municipal. Ces conseillères et conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct. Un suffrage désigne l'acte de vote par lequel on déclare son choix politique. Il est universel car tous les citoyens (de nationalité française) ayant atteint la majorité (fixée en France à 18 ans) peuvent participer aux élections. Ce sont ensuite les membres du conseil, élus par vos soins, qui vous représenteront et éliront la ou le maire.

Une double élection

Lors des élections municipales, les électeurs et électrices élisent également leurs représentants au sein du conseil communautaire de Lorient Agglomération. Les conseillères et conseillers communautaires sont des élu.es municipaux qui représentent leur commune auprès de Lorient Agglomération. Chaque liste de candidats doit faire clairement apparaître sur le bulletin de vote le nom de celles et ceux prévu.es pour siéger au conseil communautaire.

Les élections municipales s'inscrivent dans un système électoral qui définit l'ensemble des règles relatives à la désignation et au mandat des représentants politiques. Les élections sont organisées selon un protocole strict. Le respect de ces règles par la commune organisatrice et par les électeurs garantit la représentativité des élu.es et l'exercice de la participation citoyenne 



LISTES PARITAIRES ET ÉQUILIBRÉES

Aux élections municipales :

- Les listes de candidats doivent comporter autant de femmes que d'hommes.
- Les noms des femmes et les noms des hommes doivent apparaître en alternance sur la liste.

AVANT LE VOTE

SE PRÉPARER À VOTER

3 questions à se poser pour pouvoir glisser son bulletin dans l'urne.


**POUVEZ-VOUS VOTER
LES 15 ET 22 MARS ?**

Vous êtes française ou français ou ressortissant-e de l'Union européenne.

- Vous avez plus de 18 ans.
- Vous êtes inscrit ou inscrite sur les listes électorales de la commune.
- Vous possédez un document justifiant votre identité.


**QUAND ET OÙ
POUVEZ-VOUS VOTER ?**

- Les bureaux de vote sont ouverts **de 8h à 18h**.
- Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur.
- Votre bureau de vote est défini en fonction de l'adresse de votre domicile.

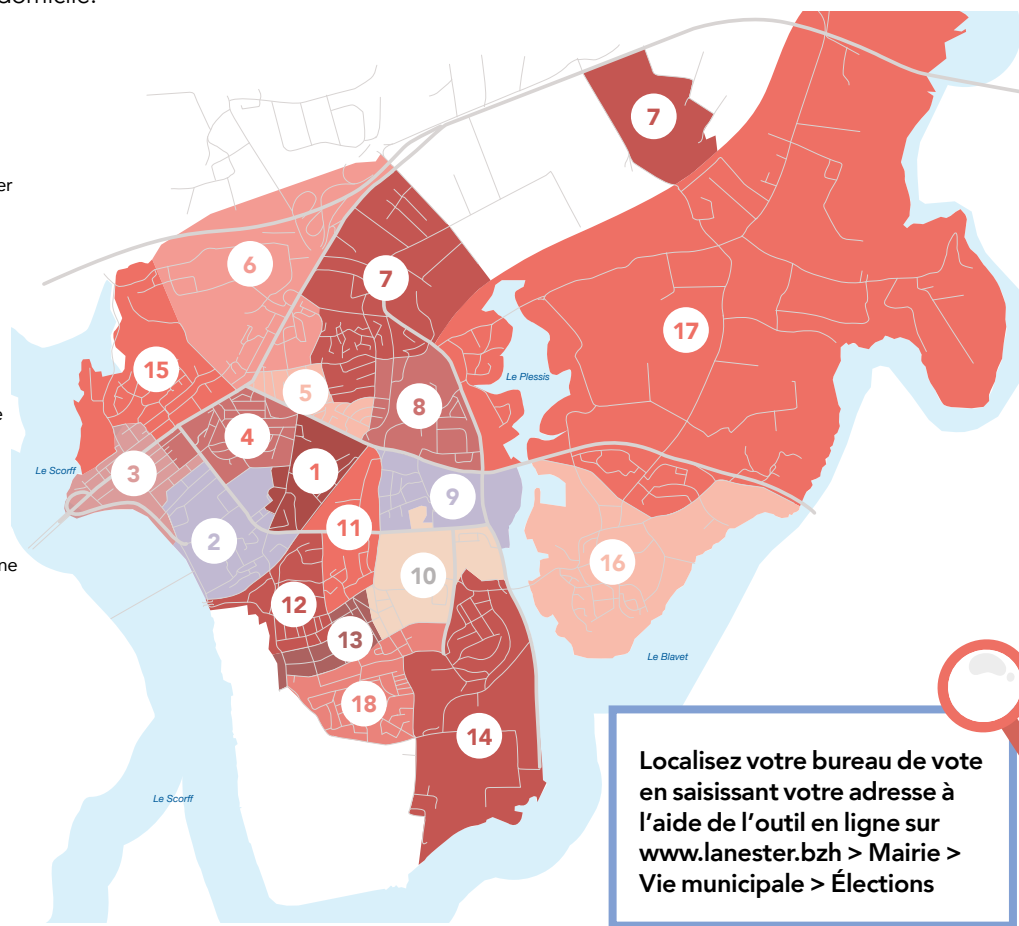
1. Hôtel de Ville - 1 rue Louis Aragon
2. Hôtel de Ville - 1 rue Louis Aragon
3. Maternelle Langevin - rue Hélène Boucher
4. Restaurant élémentaire Paul Langevin avenue Billoux
5. Maternelle Romain Rolland rue Paul Vaillant Couturier
6. Restaurant scolaire Romain Rolland place Nervido
7. Élémentaire Romain Rolland rue Paul Vaillant Couturier
8. Maison de la Vie Associative et citoyenne rue Larnicol
9. Restaurant scolaire élémentaire Pablo Picasso - rue Le Coutaller
10. Restaurant scolaire élémentaire Pablo Picasso - rue Le Coutaller
11. Maison de la Vie Associative et Citoyenne rue Larnicol
12. École maternelle Henri Barbusse rue de la République
13. École maternelle Henri Barbusse rue de la République
14. Groupe scolaire Pablo Picasso 1 rue Jean Le Coutaller
15. Restaurant scolaire élémentaire Paul Langevin - avenue Billoux
16. Centre Loisirs Pen Mané Chemin Parc Er Groëz
17. Centre P. François - Saint-Niau
18. Maison de quartier Ty Penher 27 rue Jules Ferry


**QUELS DOCUMENTS JUSTIFICATIFS
DEVEZ-VOUS PRÉSENTER ?**

Pour voter, l'original d'un des documents ci-dessous doit obligatoirement être présenté. Une photographie de ce document, un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

- **Carte nationale d'identité** (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- **Passport** (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- **Carte vitale avec photographie**
- **Carte du combattant** (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- **Carte d'invalidité** (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- **Permis de conduire** (en cours de validité)

Liste complète des pièces justificatives sur service-public.gouv.fr



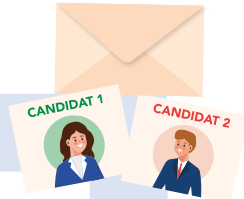
Localisez votre bureau de vote en saisissant votre adresse à l'aide de l'outil en ligne sur www.lanester.bzh > Mairie > Vie municipale > Élections

PENDANT LE VOTE

JOUR J

Au 1^{er} comme au 2nd tour, la journée de vote se déroule en 3 étapes: le vote des électeurs et électrices, le dépouillement et la proclamation des résultats.

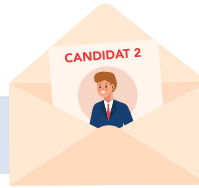
1 LE VOTE



1. Présentez-vous à l'accueil du bureau de vote avec votre pièce d'identité (obligatoire) et votre carte d'électeur (recommandée pour faciliter le bon déroulement du vote mais non obligatoire)

2. L'agent d'accueil vérifie que vous êtes bien inscrit.e dans le bureau de vote

3. Sur la table où sont disposés les bulletins des candidats, vous devez prendre plusieurs bulletins et 1 enveloppe (ou les avoir amenés de chez vous)



6. Allez à la table de vote avec :

- votre enveloppe
- votre pièce d'identité et votre carte d'électeur ou l'attestation remise par l'agent d'accueil

5. Mettez le bulletin de votre choix dans l'enveloppe

4. Rendez-vous dans l'isoloir, rideaux fermés



7. Glissez votre enveloppe dans l'urne

8. Signez le registre

9. Vous avez voté

2 LE DÉPOUILLEMENT

Dernière étape du scrutin, le dépouillement comprend le décompte des bulletins de vote et l'établissement du procès-verbal en vue de la proclamation des résultats.

- En public
- En présence des membres du bureau de vote, des délégués des candidats et d'électeurs.
- Par des scrutateurs, ce sont des électeurs volontaires du bureau de vote. Vous pouvez vous porter volontaire auprès du président du bureau de vote lorsque vous venez voter.

3

LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Le président du bureau de vote proclame les résultats.

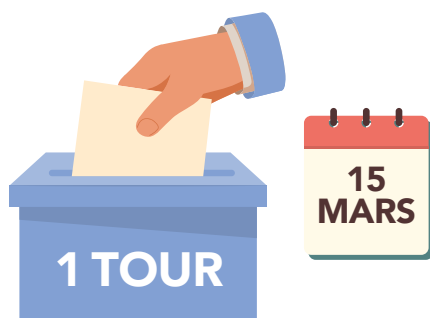
Les résultats sont affichés dans la salle de vote.

Les résultats de chaque bureau de vote sont centralisés à l'hôtel de ville où ils sont proclamés et affichés, publiés sur le site internet de la ville et transmis en Préfecture.



APRÈS LE VOTE

1 OU 2 TOURS ?

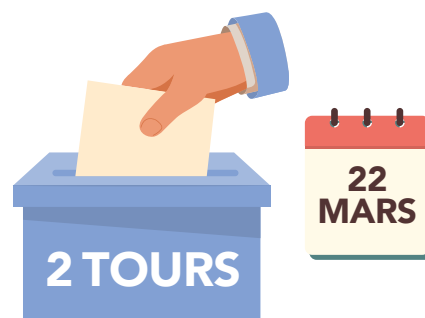


Si une liste obtient la **majorité absolue** (plus de 50 %) des suffrages exprimés (le vote blanc n'est pas comptabilisé), elle est élue au 1^{er} tour



Elle obtient la moitié des sièges.
C'est « la **prime majoritaire** ».

L'**autre moitié des sièges** est proportionnellement répartie entre toutes les listes ayant obtenu **plus de 5 % des suffrages exprimés (dont la liste majoritaire)**.



Aucune liste n'obtient la majorité absolue au 1^{er} tour.



Un **second tour est organisé**.

Les listes qui obtiennent **au moins 10 %** des suffrages exprimés au 1^{er} tour peuvent se représenter.

Les listes qui obtiennent **plus de 5 %** des suffrages exprimés peuvent fusionner (dont la liste majoritaire).

INSTANCES POLITIQUES

PREMIERS CONSEILS



CONSEIL MUNICIPAL

Lors du 1^{er} conseil municipal, l'équipe élue procède à l'**élection du maire et des adjoint.es**. Le maire et ses adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Le nombre d'adjoints, décidé par le conseil municipal, ne doit pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit **10** à Lanester.

1^{er} conseil municipal :

- Si l'élection est acquise dès le 1^{er} tour : le conseil municipal se réunit **entre le 20 et le 22 mars**.
- Si un second tour est organisé : le conseil municipal se réunit **entre le 27 et le 29 mars**.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

8 élu.es de Lanester siègent au conseil communautaire de Lorient Agglomération. Les sièges sont attribués aux communes en fonction de leur population.

1^{er} conseil communautaire :

- Au plus tard, le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection des maires.
- Le président, les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus par le conseil au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

FAQ

FOIRE AUX QUESTIONS

Quelques questions et réponses sur le déroulement des élections.



Jusqu'à quand peut-on établir une procuration ?

Il est possible de donner procuration jusqu'à un jour avant le scrutin. Vous devez faire la procuration le plus tôt possible, en raison des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. En effet, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas votre procuration à temps ou si elle n'a pas le temps nécessaire pour la prendre en compte.

Comment vérifier mon inscription sur les listes électorales ?

Il est possible de vérifier son inscription sur les listes électorales sur www.service-public.gouv.fr ou à la mairie auprès du service élections.

Je n'ai pas reçu de carte d'électeur, puis-je voter ?

Oui, cette année, les cartes d'électeur n'ont pas été rééditées. Pour voter, vous devez présenter une pièce d'identité.

J'ai déménagé mais j'habite toujours à Lanester, mon bureau de vote a-t-il changé ?

Votre bureau de vote est lié à l'adresse de votre domicile. Votre bureau peut donc avoir changé. Vous pouvez vous rendre à votre ancien bureau de vote ou au nouveau si vous avez déclaré votre changement d'adresse auprès de la mairie.

Je n'ai pas reçu la propagande électorale, puis-je voter ?

Oui, les documents nécessaires, enveloppe et bulletins, sont disponibles dans les bureaux de vote.

J'ai une procuration, dans quel bureau de vote dois-je me rendre ?

Vous devez voter dans le bureau de la personne pour qui vous votez. Le seul document à présenter au bureau de vote est votre pièce d'identité.

Nouvellement installé à Lanester, je n'ai pas de carte d'électeur, comment connaître mon bureau de vote ?

Vous pouvez :

- contacter le service élections de la mairie.
- utiliser l'outil de localisation en indiquant votre adresse sur le site de la ville www.lanester.bzh
> [Mairie](#) > [Vie municipale](#) > [Élections](#)

Qu'est-ce qu'un vote blanc ?

C'est une enveloppe vide ou un bulletin vierge. Le vote blanc est mentionné dans les résultats du procès-verbal mais n'influe pas sur le résultat final de l'élection.

Qu'est-ce qu'un vote nul ?

Il s'agit des bulletins déchirés, annotés ou sans enveloppe. Les enveloppes contenant plusieurs bulletins non identiques sont considérées comme des votes nuls. Le vote nul est mentionné dans les résultats du procès-verbal mais n'influe pas sur le résultat final de l'élection.

Comment être scrutateur ?

Un scrutateur participe au dépouillement dans un bureau de vote.

Pour devenir scrutateur, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales de la commune
- se porter volontaire auprès du président du bureau de vote le jour de l'élection.

[FAQ complète sur info.gouv.fr](http://info.gouv.fr)

> « vos questions, nos réponses élections municipales 2026 »

Contact : elections@ville-lanester.fr ou 02 97 76 86 26

Retrouvez toutes les informations sur le déroulement et les résultats des élections sur www.lanester.bzh > [Mairie](#) > [Vie municipale](#) > [Élections](#)

ÉVÉNEMENT

Droits des FEMMES

Autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la Ville de Lanester propose des animations avec, cette année, un focus sur l'activité professionnelle des femmes.



Collection particulière - Famille Rouarch

**DIMANCHE
8 MARS**
Après-midi festif
Docks de Quai 9

PROJECTION

- **14h: Film « Les lavoirs, une histoire de femmes ».** Jusqu'au milieu du XX^e siècle, les Lanestériennes se retrouvaient au lavoir pour laver leur linge tout en discutant du quotidien. Ce film, réalisé par le groupe Histoire et Patrimoine, évoque ce travail difficile illustré par des témoignages et des souvenirs.

CONCERTS

- **15h30: Ioana Lemoine et Yann Fañch Perroches.** Ce duo de chant et d'accordéon diatonique nous emmène en voyage à travers des chansons traditionnelles venues d'ici et d'ailleurs.
- **16h30: Vocal Bardak.** Le collectif de chanteuses interprète un répertoire engagé en polyphonie.

STANDS

Information et prévention, coupes de cheveux par l'association SolidHair au profit des malades du cancer, petite restauration par les Morganez. Exposition au féminin « À la rencontre des petits métiers d'antan ».

ET AUSSI...

- **Vendredi 6 mars:** Projection du film "Barbie" suivi d'un temps d'échanges sur « Parlons égalité », 20h30, au Stud!o. Billetterie en ligne.
- **Samedi 7 mars:** Escape-Game Egalité de 10h à 11h et de 11h30 à 12h30, co-animé avec le conseil municipal des enfants, au Stud!o. Billetterie en ligne.
- **Samedi 14 mars:** Unité Urbaine # 17, cultures urbaines et danse hip-hop, avec des animations sur l'égalité filles-garçons, expo sport & discriminations, stand de prévention.
- **Semaine de sensibilisation** du 2 au 8 mars sur les réseaux sociaux sur le thème des droits des filles, des femmes et de l'égalité par les Promeneurs Du Net de la Ville.
- **À la médiathèque:** ouvrages et livret thématique mis à disposition du public.

Programme des animations et rapport 2025 sur la situation de la collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à retrouver sur

🌐 www.lanester.bzh/territoire/egalite-femmes-hommes/

APPEL À CANDIDATURES

Du 3 juillet au 28 août, les vendredis soir, prenez les commandes de la Guinguette du Parc à Bois! Les associations volontaires qui souhaitent animer une soirée dans ce lieu doivent en faire la demande via un formulaire en ligne, à partir du 15 mars pour les associations lanestériennes et à partir du 1^{er} mai pour les associations extérieures. Le règlement de mise à disposition de cet espace municipal prend en compte le respect des lieux et des riverains. www.lanester.bzh - DEM@T associations.

Contact: Vie associative

☎ **02 97 76 81 72**

✉ villelanester-demat-city@ville-lanester.fr



JOBS D'ÉTÉ

La Ville de Lanester recrute des animateurs diplômés (BAFA, CPJEPS, BPJEPS, etc.) pour ses accueils de loisirs, séjours et minicamps durant les mois de juillet et août. Si vous souhaitez postuler, adressez une lettre de motivation accompagnée de votre CV, diplômes ou attestations d'inscription à une formation à l'attention de Monsieur le Maire à l'adresse : rh2ejs@ville-lanester.fr avant le lundi 9 mars.

LES JEUDIS DU CYBER

- **12 mars** : les services de vidéo et de musique sur internet
 - **26 mars** : utiliser et gérer sa boîte mail
 - **09 avril** : utiliser son smartphone
 - **30 avril** : le traitement de texte (niveau 2)
- De 18h à 20h, 10 places, ouvert aux plus de 12 ans.
- Gratuit, sur inscription à**
cyberlan@ville-lanester.fr
 au 02 97 81 44 34
 Cyberlan: 1, rue Louis Pergaud

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Festival junior DES TRANSITIONS

Rendez-vous le samedi 11 avril pour s'amuser et s'informer en famille sur le thème du climat.



Engagée dans la sensibilisation au développement durable, la Ville de Lanester organise un festival junior des transitions sur le thème « Mon climat, mes droits ». Enfants et parents sont conviés à échanger et découvrir les enjeux liés aux défis du changement climatique. Expositions, conférence, jeux, ateliers, expériences participatives, espace lecture, la Ville

et ses partenaires proposent un après-midi éducatif et ludique ouvert à tous. Et pour cultiver l'optimisme, le concert-spectacle « Soleil planète » du duo électro-pop, Mosai et Vincent, invite les participants à chanter, danser et rire sur des airs entêtants. Ce spectacle, à l'énergie contagieuse, est un hymne à la joie chargé d'ondes positives.

Samedi 11 avril à Quai 9 et autour
13h à 18h, entrée libre
 ☎ www.lanester.bzh

En bref

PIÉGEAGE ET DESTRUCTION

FRELON ASIATIQUE

Pour limiter l'expansion de cette espèce, vous pouvez participer jusqu'à mi-mai au piégeage des futures reines. Les nids primaires (6 cm) peuvent être détruits d'avril à fin juin, et les nids secondaires de fin juin à fin novembre. Les propriétaires peuvent faire une demande d'aide financière auprès de la Ville pour faire intervenir un professionnel référencé.

☎ www.lanester.bzh

INSCRIPTION

SORTIE DES SENIORS

Le mercredi 20 mai, la Ville de Lanester organise, pour les seniors de 70 ans et plus, une sortie à Josselin suivie d'un repas dansant au Relais de l'Oust. Pour participer, vous pouvez vous inscrire au CCAS du 20 avril au 15 mai muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Tarif : 23 €.

ANIMATION

ATELIER NATURE

Dans le cadre de l'événement « Scorff au Naturel », coordonné par Lorient Agglomération, l'association Cueillir propose une matinée de découverte des oiseaux et des plantes utiles et comestibles, le 22 mars de 9h30 à 12h30. Après la balade, préparation de recettes simples et dégustation. Départ du parking situé rue de l'abattoir, près du pont Saint-Christophe. Animation gratuite, inscription au 06 70 00 66 18.

☎ www.lanester.bzh


HÔTEL DE VILLE

Nouvel ACCUEIL

Central, plus grand, plus chaleureux : découvrez votre nouvel espace d'accueil en mairie.

Le hall de votre hôtel de ville change de configuration afin d'améliorer l'accueil et mieux prendre en compte les besoins de tous les publics.

L'accueil en mairie, c'est bien plus qu'un simple guichet : c'est le premier contact avec les services publics de proximité, un espace où se construit la confiance entre les habitants et leur collectivité. L'hôtel de ville de Lanester a été inauguré en 1992. Son architecture marquée et son hall spacieux de 400 m² avaient pour ambition de renforcer l'identité de la commune. Depuis quelques années, cet espace public est réinterrogé par les usagers et la collectivité : est-il toujours adapté aux usages et besoins des publics ?

Diagnostic

Dans un premier temps, et afin d'aboutir à une réponse objective, un prestataire spécialisé a réalisé un travail d'observation et de consultation auprès d'usagers, d'élus et d'agents municipaux. Un diagnostic détaillé a été établi avec des préconisations d'aménagements. Le hall est jugé plutôt satisfaisant comprenant des points à améliorer : un accueil mal identifié, des difficultés à s'orienter, un surplus d'affichage et d'informations...

Réalisation

Sur la base de cette étude, les services municipaux ont conçu un nouveau hall d'accueil réalisé par des entreprises locales. Plus grand, son emplacement


devient central avec un choix de matériaux naturels qui contrastent avec la tonalité minérale des lieux et rendent l'espace plus chaleureux. Des suspensions améliorent le confort acoustique et thermique. L'ensemble respecte les normes d'accessibilité en vigueur, une partie du comptoir étant adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Espaces et entrées

Le hall conserve un espace dédié aux expositions et intègre désormais :

- Un espace d'attente convivial
- Un espace d'affichage
- Un espace numérique (borne en libre accès),
- Un espace citoyen pour les consultations participatives.

À terme, l'accès se fera par deux entrées : côté parc Nelson Mandela – Dulcie September et côté Quai 9. L'entrée rue Aragon sera fermée pour devenir une sortie de secours. D'autres améliorations (signalétique, éclairage) sont prévues pour optimiser la qualité de l'accueil.

Ces aménagements visent un objectif clair : améliorer l'accueil et le parcours de l'utilisateur. Que ce soit pour une démarche administrative, un événement ou une exposition, cet espace est conçu pour vous. Venez le découvrir et nous donner votre avis! 

DÉPLACEMENTS

PRIORITÉ piétons

En ville, le quotidien d'un piéton implique une bonne dose de vigilance et le respect collectif de quelques règles de base.

Trottoirs encombrés, passage piétons non respectés... Autant de situations qui peuvent transformer un simple déplacement à pied en parcours à risques. La police municipale est régulièrement interpellée pour ces incivilités qui perturbent la bonne circulation des piétons. Certains comportements peuvent mettre en difficulté les personnes à mobilité réduite et les enfants, notamment à proximité des écoles et des arrêts de bus. Si la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la commune en zone urbaine contribue à réduire les risques d'accidents, elle ne suffit pas. La sécurité de toutes et tous repose sur un partage bienveillant de l'espace public, et le respect de règles simples du quotidien.



En novembre 2025, on estimait à 2 000 les piétons blessés gravement et à 500 ceux décédés au cours des 12 derniers mois, en France métropolitaine (source : onisr.securite-routiere.gouv.fr).



Un piéton engagé sur un passage piétons est toujours prioritaire sur l'ensemble des autres usagers : automobilistes, conducteurs de poids lourds ou cyclistes. Afin d'améliorer la sécurité de ces traversées, la réglementation a évolué : le stationnement est désormais interdit dans les 5 mètres en amont des passages piétons.

INFRACTION: 135 € d'amende (majoration au-delà de 45 jours) + retrait de 6 points de permis.



Le stationnement devient une infraction au Code de la route dès lors qu'il entrave la circulation d'un piéton, d'un cycliste ou d'un automobiliste. Les trottoirs étant réservés à la circulation des piétons, l'arrêt et le stationnement y sont donc interdits, sauf marquage au sol spécifique.

INFRACTION: 135 € d'amende (majoration au-delà de 45 jours) + risque d'immobilisation ou de mise en fourrière du véhicule.



La sortie des conteneurs à déchets sur la voie publique en vue de leur collecte doit s'effectuer uniquement aux jours et horaires définis par Lorient Agglomération. Afin de préserver le déplacement des piétons, les bacs doivent être placés au plus près des façades et à au moins 1 mètre de la bordure du trottoir. En cas de non-respect manifeste et répété, la police municipale pourra être amenée à verbaliser.

INFRACTION: 35 € d'amende (majoration au-delà de 45 jours)



Pour connaître vos jours de collecte : calendriercollecte.lorient-agglo.bzh



À ÉCOUTER

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Cet épisode de l'émission *Quartiers solidaires* s'intéresse au rôle clé des chiens guides dans le quotidien des personnes aveugles ou malvoyantes. Anthony Diard, directeur de l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest, présente les missions de cette structure de 60 salariés engagée dans 13 départements et dotée de deux écoles, à Angers et Pont-Scorff. L'émission détaille le long parcours

de formation des chiens, depuis leur accueil en famille jusqu'à la constitution du binôme avec leur futur maître, en passant par une éducation exigeante. Au-delà de l'accompagnement physique, les chiens guides favorisent l'autonomie, la mobilité et la confiance en soi des bénéficiaires. Ce programme met également en avant l'importance du bénévolat et des dons, piliers indispensables d'un dispositif solidaire qui transforme des vies **■**



DR



VU



Aurore Salomé-Cochard

NUIT MAGIQUE

Dans la nuit du 19 au 20 janvier, des aurores boréales ont illuminé le ciel de Bretagne, offrant un spectacle rare et magnifique, comme ici au-dessus des toits de Lanester. Ce phénomène est lié à l'activité du soleil : une tempête solaire majeure bouscule le champ magnétique de la Terre, pouvant entraîner des perturbations des systèmes radio, satellites ou des réseaux électriques... et offrir des couleurs irréelles !



CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE

Envoyez-nous vos photos de Lanester, belles, surprenantes, drôles... sur reflets@ville-lanester.fr ou en utilisant le **#Lanesteretvous**

POSTÉ

LIKEZ, PARTAGEZ, commentez

Instantanés et morceaux choisis vus sur les réseaux sociaux. Rejoignez nos pages et comptes pour partager avec nous.

f FACEBOOK

Ville de Lanester
16 janvier, 15:09 ·

Des ateliers collectifs gratuits et accessibles à toutes et tous au Cyberlan, l'espace multimédia de la Ville de Lanester.



Cyberlan
16 janvier, 11:28 ·

Atelier sur les bases du traitement de texte hier soir.

10

in LINKEDIN

Ville de Lanester
225 abonnés
1 sem. ·





🌟 Un nouveau vitrail pour la chapelle de Saint Guénaël 🌟

La fenêtre du chœur de la chapelle a été entièrement restaurée et sublimentée par de nouveaux vitraux, fruit du savoir-faire d'un tailleur de pierre et d'un vitrailiste. Propriétaire du bâtiment, la Ville poursuit son engagement pour l'entretien et la valorisation de ce patrimoine, en lien étroit avec l'association des Amis de la chapelle.

🏰 Édifiée au XI^e siècle par les moines de Saint-Gildas de Rhuys, cette chapelle située sur les rives du Blavet se dresse sur l'emplacement d'un monastère fondé au VI^e siècle par Guénaël, détruit plus tard par les Normands. Restaurée aux XV^e et XX^e siècles, elle reste aujourd'hui un lieu de mémoire et de traditions vivantes : chaque premier dimanche de septembre, le pardon rassemble fidèles et curieux lors d'une procession jusqu'à la fontaine en contrebas.

⬇️ À l'intérieur, statues et ex-voto marins témoignent du lien fort entre la chapelle et le monde maritime. Parmi eux, une statue en bois polychrome de Saint Guénaël, datant du XVII^e siècle. Tous ces éléments ont été restaurés avec le soutien du Conseil Départemental et inscrits à l'inventaire des Monuments historiques afin de garantir leur préservation pour les générations futures.

Département du Morbihan

Instagram



Kids.bzh

📍 Espace cyclable Gisèle-Querré, situé au parc du Plessis à Lanester, à environ 5 minutes de Lorient 🚲

🚲 Circuit vélo pédagogique pour les enfants, idéal pour apprendre à circuler en toute sécurité.

🚦 Panneaux de signalisation comme sur la route, pour se familiariser avec les règles dès le plus jeune âge.

🎯 Apprentissage ludique, les enfants découvrent la circulation tout en s'amusant.

🌿 Espace sécurisé, adapté aux vélos, draisienne et trottinettes.

🏠 Idéal pour s'entraîner avant de rouler en ville et gagner en confiance.

65 J'aime
21 janvier 2026

EMMA MEILHAT - NAVIGATRICE

Mini transat, GROS DÉFI

À 26 ans, Emma Meilhat s'apprête à traverser l'Atlantique à bord du plus petit voilier hauturier, direction le Brésil en 2 étapes, 35 jours de navigation et de passion.

Arrivée en Bretagne à l'âge de 10 ans, entourée d'un père et d'un frère « voileux », Emma partage très vite leur passion et le goût de la mer. À 14 ans, elle se met, sérieusement, à la voile légère. Résultat, elle intègre le Pôle France à 15 ans. En sport études, il lui faut choisir entre Staps* et sciences de l'ingénieur. Par passion pour la navigation, plus que par conviction, elle choisit le second. Emma navigue entre Brest et Marseille pour préparer les JO. À 18 ans, elle arrête tout. Fini les études d'ingénieur, l'olympisme, la navigation, les allers-retours Brest /Marseille en avion... « *Tout cela n'avait plus de sens pour moi* » explique la jeune navigatrice. Direction Rennes pour 5 années en école d'architecture. Puis, elle replonge. « *J'avais trop besoin d'eau salée, de kite, de surf, de voile...* » sourit-elle. « *Après une régata avec un copain, j'ai eu envie me lancer dans cette course transatlantique en solitaire* ». Depuis, la jeune architecte se prépare mentalement et physiquement à quitter le ponton de la Rochelle en septembre 2027 sur un bateau de 6.50 m, direction le Brésil.

Rêve, technique et stratégie

La transat est « mini » car le bateau est sommaire et la navigation solitaire. À bord, pas de communication, pas d'assistance, mais des cartes en papier... « *On revient à l'essence de la navigation, on est seul avec ses rêves.* » Pour préparer le sien, Emma doit parcourir au minimum 1 500 milles et participer à des courses. Elle s'entraîne avec Lorient Grand Large, la semaine pour peaufiner la théorie, et les week-ends pour des sorties au large. « *Techniquement, je ne suis pas trop inquiète mais au large, c'est autre chose. Je vais devoir gérer les repas, le manque de sommeil, le stress, la météo... Il faut être stratégique et avoir un bon mental pour rester lucide en toutes circonstances : être à la fois maline et rapide.* »

Moteurs : peur et passion

Au-delà de la dimension sportive, c'est l'appel de l'aventure qui l'anime. « *Relever des défis, c'est une mentalité. Dans ma famille, on dit que rien n'est*

impossible. J'ai du mal à expliquer pourquoi j'ai cette flamme. Sur l'eau, on est connecté à ses sens. Pour moi, c'est une sorte de simplification mentale. Je dois juste réfléchir à ce que je dois faire en fonction de ce que mes sens perçoivent. En mer, je suis beaucoup plus dans l'instant présent que sur terre. La peur ? Elle me motive, je serais tellement fière si j'y arrive ! C'est ça la passion, c'est au-delà de ce qui est raisonnable. » ▣

* Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

BIO


20 février 2000
Naissance à Lyon

2010
Arrivée en Bretagne

2017
Vice-championne de France en Laser



Emma Batot

 Suivez les aventures d'Emma sur @emma_meilhat

SPORT HA BOURRAPLTED ASAMBL


RANDONNÉE GOURMANDE

Samedi 25 avril
Départ de 17h15 à 19h
Salle des Enfants du Plessis,
10 bis rue des 3 Frères Le Bouard

TRO-VALE lipous

Bugale ar Genkiz a aoz un dro-vale lipous en amen d'an holl.

Emgav zo roet deoc'h get « Bugale ar Genkiz », a-benn ar Sadorn 25 a viz Ebrel, evit an 13^{vet} **tro-vale** lipous. Hep tamm spered a gevezerezh erbet, an dro-vale-mañ, aozet evit bourriñ ag ar bale hag ar **c'hastronomiezh** àr un dro, zo bet soñjet dreist-holl evel ur prantad **bourraplted asambl** get kamaraded pe get ar familh. Un dro gaer e vo ivez d'ober anavedigezh (en-dro) get hentoù-bale

Lannarstêr en ur saouriñ produoù ag ar vro. An daou **hentad** kenniget, etre 7 ha 10 km, zo en amen d'ar familhoù get ur c'harr-babig ivez. Bep an amzer e vo arsavoù lipous get ur meuz toemm, un dibenn-pred hag abadennoù sonerezh, e-raok donet en-dro hag evet pep a dasad toemm asambl. Tud a-youl-vat a vo e pep hentad evit soursial doc'h ar surentez pa vo hentoù da dreuziñ. Loc'het e vo etre 5e15 ha 7e ag ar sal implijet get Bugale ar Genkiz 

GERIAOUEG / LEXIQUE

- Tro-vale :** randonnée
- Gastronomiezh :** gastronomie
- Bourraplted asambl :** convivialité
- Hentad :** parcours

 L'association « Les Enfants du Plessis » vous donne rendez-vous samedi 25 avril pour sa 13^e randonnée gourmande. Sans esprit de compétition, cette randonnée, alliant plaisir de la marche et gastronomie, se veut avant tout un moment de convivialité à partager entre amis ou en famille. C'est aussi une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les sentiers de Lanester tout en savourant des produits locaux. En 2012, la première édition avait accueilli 200 participants. Désormais, l'événement attire près de 380 marcheurs. Les deux parcours proposés, de 7 et 10 km, sont également accessibles aux familles avec poussettes. Ces circuits sont ponctués de haltes gourmandes composées d'un plat chaud et d'un dessert avec animations musicales, avant un retour convivial autour d'une boisson chaude. Des bénévoles, répartis sur les itinéraires, sécurisent le franchissement des routes. Le départ se fera de 17h15 à 19h à la salle des Enfants du Plessis. Pour participer, inscrivez-vous sur le site internet de l'association : lesenfantsduplessis.com jusqu'au 6 avril. Une contribution de 14 € pour les adultes et 7 € pour les moins de 12 ans sera requise.



Un moment convivial à partager entre amis ou en famille avec l'association « Les Enfants du Plessis ».

15-17 ANS

loisirs

ENGAGÉS

témoignages

CHARLOTTE ET LOLA, 17 ANS, ONT PARTICIPÉ À UNE « MISSION LOISIRS » EN AOÛT 2025.

Charlotte : « Le concept me plaisait bien, j'ai voulu essayer, ça avait l'air intéressant et ça l'était ! On a découpé des bambous et on les a assemblés pour fabriquer une petite barrière pour le potager. C'était manuel et utile, ça change de ce qu'on fait d'habitude. Je me serais bien réinscrite en avril, mais j'ai le bac à réviser. »

Lola : « C'est ma mère qui m'en a parlé. J'allais beaucoup à Saint Niau quand j'étais petite, et ça me faisait plaisir d'y retourner. J'étais intéressée par l'activité « soins aux animaux » mais c'était complet. J'ai donc participé à la réalisation de barrières pour séparer les parcelles du potager. Je suis assez manuelle, j'aime être dehors, il y avait une bonne ambiance, ça m'a beaucoup plu ! »

Les 15-17 ans aspirent parfois à s'engager pour une cause ou dans un projet concret. Les « missions loisirs » allient engagement citoyen et participation locale.

Envie de s'engager dans un projet concret, de découvrir un nouvel environnement, d'acquérir de nouvelles compétences ? Les « missions loisirs » permettent aux 15-17 ans de vivre une nouvelle expérience adaptée à leur âge et de s'engager dans un projet concret et local.

PROJETS CONCRETS


Cette activité fait office de transition entre les accueils proposés au Studio et un engagement concret sur le terrain dans un nouvel environnement. Encadrés par un technicien et un animateur jeunesse, les participants bénéficient d'un accompagnement sécurisé sur une semaine, à raison de quatre matinées de 3 heures (9h-12h). Ils apprennent à travailler ensemble pour mener à bien un projet concret d'intérêt général. Ils découvrent un nouvel environnement, acquièrent des compétences sociales, prennent des responsabilités, développent leur autonomie dans un esprit collectif. Les

1^{ers} chantiers sur le thème de l'environnement se sont déroulés l'été dernier à Saint Niau : soins aux animaux, travail du bois, entretien et embellissement du site.

NOUVEAUX UNIVERS

Dans un premier temps, le site de Saint Niau accueille ces chantiers qui pourraient se développer dans d'autres secteurs (culture, environnement...) mais toujours en lien avec un enjeu local qui fait écho à une cause et des actions concrètes.

DONNANT DONNANT

En contrepartie de leur engagement citoyen, les jeunes bénéficient d'un chèque « loisirs » leur donnant accès à des activités culturelles, sportives... ou encore de bons d'achat dans différentes enseignes. 

Renseignements et inscriptions au Stud !o :

✉ studio@ville-lanester.fr

☎ 02 97 81 42 50

prochaines missions loisirs

**PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES D'AVRIL
à Saint-Niau**

Thèmes des missions :

- Soins aux animaux
- Travail du bois
- Entretien et embellissement du site




REPAS PARTAGÉS

À TABLE!

Chaque dernier jeudi du mois, depuis 5 ans, un repas partagé rassemble les acteurs du quartier Kerfrehour – la Châtaigneraie en cours de rénovation urbaine.

Paëlla, chili con carne, pizzas, couscous, « ratchou », feuilles de vignes, keftji, pain albanais... font partie des mets partagés le dernier jeudi du mois dans le quartier Kerfrehour - la Châtaigneraie. Tout a commencé un jour d'été 2021, les habitants se retrouvent, comme souvent, pour manger ensemble. Des ouvriers travaillant sur le chantier se joignent à eux pour cuire des grillades. De cette rencontre imprévue est née l'idée de partager une fois par mois un repas cuisiné par les habitants. Chacun à leur manière, les convives participent à la rénovation du quartier : habitant.es, ouvriers, partenaires associatifs, bailleurs sociaux, agents municipaux, élus... La 1^{re} année, le projet a été financé dans le cadre de l'ANRU*, puis les partenaires associés à la maison de quartier ont pris le relais, chacun leur tour, pour porter ce projet concocté par les habitants eux-mêmes.

Ingrédients

La recette est simple : partager un repas sain, local et à moindre coût. À table, les langues se délient, chacun apprend à se connaître, les habitants dévoilent leurs savoir-faire culinaires. Ce rendez-vous gourmand vient casser les *a priori* de personnes d'horizons différents mais ayant un point commun : le quartier. Les légumes viennent du potager de l'association « La clé des champs » qui gère le jardin partagé du quartier ou de l'association Optim'ism. Des habitants originaires de Turquie apportent des aubergines vidées et séchées sur place pour les farcir ici. Les non cuisiniers

Les repas partagés créent du lien entre les habitants et les acteurs de la rénovation urbaine.

sont invités à apporter un dessert ou une boisson. S'il reste des repas, ils sont distribués aux personnes qui n'ont pas pu ou osé venir. Après 5 ans de repas et de vaisselle partagés, les regards ont changé à mesure que le quartier se transforme. « *Le 1^{er} partenaire, ce sont les habitants à qui on donne des responsabilités. Nous, on est là pour coordonner, on est la farine dans la béchamel* », conclut Aurélia, agente de développement local du quartier à l'initiative de cette recette qui ravit tous les palais ▣

* ANRU: Agence Nationale de Rénovation Urbaine

RÉNOVATION URBAINE

Depuis 2020, la rénovation du quartier est portée par la Ville de Lanester et les bailleurs sociaux (Morbihan Habitat, Espacil), avec le soutien de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), et de la Région Bretagne. L'objectif est d'ouvrir le quartier sur son environnement immédiat, de créer des logements supplémentaires en accession à la propriété, d'améliorer les services et commerces, et d'assurer une cohérence paysagère et architecturale, ce qui se traduit notamment par les réalisations suivantes :

- **KALON**, un ensemble mixte alliant services publics, logements privés et commerces.
- Un **PÔLE GÉRONTOLOGIQUE**, équipement du CCAS à destination des personnes âgées intégrant la reconstruction de l'EHPAD Le Coutaller et le Point Bleu (service de soins et de maintien à domicile du CCAS).
- Une **CHAUFFERIE BOIS** qui desservira les 4 établissements publics du secteur et certaines résidences.
- Des **AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS** contribuant à l'amélioration du cadre de vie (bassin paysager, îlots de fraîcheur, aire de jeux...).

RESPIRER

MARS/AVRIL 2026

#26

RENCONTRES

CHORÉGRAPHIQUES

AVEC LA PARTICIPATION DE LA COMPAGNIE C'HOARI

SAMEDI 07 | 03 | 2026

▶ 20h00

QUAI 9 ▶ LANESTER

12 ANS ET PLUS ▶ 5€

- DE 12 ANS ▶ 3€

•••••

SUR RÉSERVATION

BILLETTERIE EN LIGNE

▶ WWW.QUAI9.BZH

RENSEIGNEMENT

▶ 02 97 76 03 28

QUAI9

RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES

Les rencontres chorégraphiques sont un temps d'échanges et de rencontres entre plusieurs écoles de danse de la région. De courtes pièces chorégraphiques aux esthétiques différentes seront dansées sur le parquet de Quai 9. Cette édition accueille la Compagnie C'hoari.

Samedi 7 mars à 20h

Quai9



Esplanade Jean-Claude Perron - Avenue Billoux

02 97 76 01 47 - www.quai9.bzh - Facebook : QUA19Lanester



AGATHIE POUPENEX

DANSE

EN REGARD

Sharon Eyal et Léo Lérus cultivent depuis vingt ans une complicité artistique et professionnelle. Ils ont imaginé ensemble un diptyque pour Ballet de l'Opéra national du Rhin. Dans *The Look*, les silhouettes sombres des danseurs et des danseuses se confondent et semblent ne faire qu'un – un organisme, un écosystème ou peut-être un microcosme. Un tout qui observe le public droit dans les yeux, qui respire, se déploie, ondule et vit au rythme hypnotique et organique d'un flot musical aux influences tribales et postindustrielles. En regard de cette transe futuriste et collective, les solos et les ensembles intimistes d'Ici s'inspirent librement de la culture créole pour célébrer la singularité et les rencontres d'individus solaires, dont les mouvements génèrent sur scène des variations de sons et de lumières.

ICI (Léo Lérus) - 30 MIN

THE LOOK (Sharon Eyal) – 35 MIN

VENDREDI 17 AVRIL À 20H

Tarifs : de 5 € à 35,55 €

DANSE

RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES

Samedi 7 mars, 20h

DANSE

UNITÉ URBAINE #17

Samedi 14 mars, de 15h30 à 21h

CIRQUE ET DANSE

PARADISUM

Samedi 28 mars, 20h

DANSE

MIDI-MINUIT

Jeudi 2 avril, 20h

DANSE

EN REGARD

Vendredi 17 avril, 20h



SIBYLLE BESANÇON

EXPOSITION**SIBYLLE BESANÇON**

La galerie La Rotonde accueille les œuvres de l'artiste plasticienne **Sibylle Besançon du 30 mars au 16 mai**.

Originaire des Côtes-d'Armor, Sibylle Besançon développe une démarche artistique singulière à partir du végétal. Entre ses mains, ronce, roquette, fruits de radis ou lianes deviennent des matériaux de création qui interpellent et éveillent la curiosité. Autodidacte, elle débute par le travail du bois avant d'explorer le dessin et la photographie. Ingénieure agronome de formation, en 2011, elle se consacre pleinement aux arts plastiques et oriente sa recherche autour du trait, de la ligne et de la frontière entre intérieur et extérieur.

Depuis une dizaine d'années, son travail se concentre exclusivement sur les végétaux. Par le tissage, l'assemblage et la mise en volume, elle propose une autre manière de percevoir le monde, sensible à la lumière, aux rythmes et à la poésie des formes, tout en affirmant un profond respect du vivant.

Intitulée « **Des Mille et des Fibres... végétales** », l'exposition présente notamment la série des *Mille-tiges*, composée entièrement de végétaux. Juxtaposées, leurs sections multiples – rondes, carrées, creuses ou pleines, claires ou colorées – composent de véritables partitions visuelles, évoquant le mouvement et la musique. Cordés ou tissés, les matériaux naturels invitent le visiteur à porter un nouveau regard sur ces « herbes folles » et paysages familiers, riches de sens et de récits.

DU 30 MARS AU 16 MAI

Galerie La Rotonde

Accès libre et gratuit.

Site internet : www.sibylle-besancon.fr

FESTIVAL**PÊCHEURS DU MONDE**

Le festival Pêcheurs du monde fête sa 18^e édition du 17 au 29 mars. La médiathèque Elsa Triolet accueille le spectacle « Aventurières » mercredi 18 mars à 18h30 (sur inscription). Samedi 21 mars à 17h, vous pourrez assister à 2 films documentaires : « Dauphin regard d'humains » et « Ici commence la mer ».

Entrée libre et gratuite

BREAKDANCE**UNITÉ URBAINE #17**

Le temps d'un week-end, Lanester vibre au rythme des cultures urbaines avec l'événement Unité Urbaine, en partenariat avec le service Enfance, Éducation, Jeunesse et Sports et l'association Quality Street Dance.

Le vendredi soir, au Studio de 20h30 à 22h30, place à une ambiance conviviale avec un workshop Salsa Hip-Hop animé par Rodrigue Lino.

Le samedi, de 15h30 à 21h, Quai 9 accueille des Battles de Breakdance. Au programme : des battles 2vs2 Breaking Kids (-16 ans) et 2vs2 Breaking (+16 ans), où danseurs et danseuses s'affrontent en improvisation sur les sélections musicales des DJs. Les qualifications se feront dès 15h30 dans une grande jam ouverte.

En parallèle, les docks de Quai 9 se transforment en street hall avec animations, stand de prévention et mur d'expression, pour s'amuser, s'exprimer et apprendre tout au long de la journée.

Enfin, le dimanche, un workshop Breakdance avec Bruce Wayne et John Smith (crew Total Feeling) est proposé au Studio de 11h à 15h, à destination des pratiquants à partir de 13 ans, pour approfondir la pratique et partager autour de la culture hip-hop.

LES 13, 14 ET 15 MARS

Quai 9 et Studio – Gratuit,

informations et réservations :

www.qualitystreetdance.fr



MÉDIATHÈQUE ELSA TRIOLET

FESTIVAL PÊCHEURS DU MONDE

Programme page précédente

LES RDV CULTURELS DU JEUDI

FRIDA KAHLO

Jeudi 5 mars – 18h30

→ Salle Tam Tam

Réservation au 07 6179 51 80

LA BOÎTE À LIRE,

RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRE

Vendredi 6 mars et 10 avril à 17h30

→ Salle Tam-Tam

LE PRINTEMPS DES POÈTES

LA LIBERTÉ, FORCE VIVE,
DÉPLOYÉE

Scène ouverte poétique

Samedi 21 mars de 10h à 12h

→ Médiathèque

SAMED'HISTOIRE

Samedi 28 mars et 25 avril à 10h30

→ Salle Tam-Tam

Sur réservation

UN CAFÉ, UNE BD

Samedi 14 mars à 10h30

→ Salle Tam-Tam

MANGAVORES

Vendredi 3 avril à 17h

→ Salle Tam-Tam

Periodo scolaire : mardi, jeudi, vendredi : 12 h-18 h - mercredi, samedi : 10 h-17 h

Vacances scolaires (hors été) : du mardi au vendredi : 13 h-18 h - samedi : 10 h-17 h

*En dehors de ces horaires, une boîte de retour est disponible
à gauche du sas d'entrée de la médiathèque.*

Rue Jean-Paul Sartre - 02 97 89 00 70

✉ mediatheque@ville-lanester.fr

🌐 mediatheque.ville-lanester.fr

📘 [mediathequeLanester](https://www.facebook.com/mediathequeLanester)

À VOS AGENDAS

EXPOSITION

SIBYLLE BESANCON

Des milles et des fibres

Du 30 mars au 16 mai

→ Galerie La Rotonde

DANSE

LES RENCONTRES

CHORÉGRAPHIQUES

Samedi 7 mars à 20h

→ Quai 9

De 3€ à 5€

STAGE DE DANSE

Samedi 7 et dimanche 8 mars

→ Conservatoire de Lanester, studios
de danse

Renseignements et réservations :

02 97 81 61 15

CINÉCLUB

• Vendredi 6 mars à 20h

Film: Alam

• Vendredi 27 mars à 20h

Film: Les aventuriers du match perdu

• Vendredi 24 avril à 20h

Film surprise

→ Salle Tam-Tam

Tarif: Participation libre

Org. Les Oisifs

MARCHÉ

LE MARCHÉ PAS COMME LES
AUTRES

Samedi 2 mai de 11h à 17h

→ Docks Quai 9

Gratuit

Org. BGE

MUSIQUE

AUDITION KABANAMUZIK

Samedi 14 mars à 15h

→ Salle Tam-Tam

MASTERCLASS D'ANDRÉ LE MEUT

Musique traditionnelle

Samedi 21 mars de 14h à 17h

→ Auditorium du Conservatoire

Gratuit, sur réservation

SPECTACLE MUSICAL

La dernière séance

Samedi 21 mars à 20h

→ Quai 9

Entrée: 8 € (gratuit – de 15 ans)

Org. La parenthèse enchantée

Z'ART EN SCÈNE – SPECTACLE
ENFANTS

Samedi 28 mars à 14h et à 16h

→ Auditorium du Conservatoire

Gratuit, sur réservation

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

COMMÉMORATION DU CESSÉZ-
LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Jeudi 19 mars à 18h

→ Monument aux Morts

JOURNÉE NATIONALE
DE LA DÉPORTATION

Dimanche 26 avril à 11h

→ Monument aux Morts

BIODIVERSITÉ

FÊTE DE LA NATURE

ET DE LA BIODIVERSITÉ

Dimanche 19 avril de 9h à 18h

→ Docks Quai 9

Org. Nature et loisirs 56

SPORT

HAND-BALL

Samedi 28 mars à 19h

N1M – Lanester/Saint Cyr

Samedi 25 avril à 19h

N1M – Lanester/Boulogne-Billancourt

BOXE

Championnat de France junior

Samedi 4 avril à 19h

Quai 9 – 10 € l'entrée

Org. FLL Boxe

FÊTE DU SPORT

Samedi 11 avril

Pour les scolaires

VOILE

Régates Blavezh Kup

Samedi 11 et dimanche 12 avril

Org. FLL Voile



Extrait de la nouvelle création chorégraphique de la jeune danseuse et chorégraphe Lola Jaouen pour les élèves de la Compagnie Classique « Entre Deux » du Conservatoire. Cet extrait a été présenté pour la première fois lors de « La Nuit des Conservatoires » et sera présenté dans son intégralité lors des « Rencontres Chorégraphiques » le 7 mars prochain à Quai 9.

C. Bastard


Reconnaître
Octobre 2025
Naissance

11. Lilou Appéré

Décembre 2025
Naissances

13. Alice Jaffré
 21. Eden Lefevre
 22. Lyana Le Namour Seingier
 25. Raphaël Claudi
 27. Judith Amicel

Mariages

20. Fatmira Toçilla et Hekuran Leka
 20. Charfia Amadi et Séverin Dangan

30. Lauréline Beaumes Guégan et Camille Gielly
 30. Agathe Landuré et Alexis Lucas

Décès

03. Yvonne Lefebvre née Hugo, 98 ans
 08. Danielle Joa née Le Moller, 78 ans
 11. Alain Le Gouallec, 70 ans
 14. Guy Le Lostec, 87 ans
 17. Jean Le Bouédec, 79 ans
 20. Nelly Jaouën née Le Gall, 75 ans
 23. Ghislaine Le Maréchal, 58 ans
 24. Gilberte Le Ruyet née Pasedeloup, 95 ans
 28. Anne-Marie Le Bars, 87 ans

Janvier 2026
Naissances

02. Garance Le Saux
 05. Bianca Moizan
 13. Aksil Zabchi
 14. Henri Genest
 16. Nina Bettstatter
 22. Amanda Breidenstein
 28. Noé Alvarez
 28. Jules Siberil Girault
 29. Rowan Le Bourlay Talec

Mariages

17. Philippine Duchene et Kévin Cerqueu
 30. Jessica Ipendo et Peniel Oussou
 31. Norohanta Tombosoa et William Orvoën

Décès

01. Claudine Guégan née Le Nours, 71 ans
 02. Jean Le Boëdec, 79 ans
 09. Lydia Le Rouzic née Le Breton, 66 ans
 11. Anne Quintin, 55 ans
 11. Marie Lennon née Guénadou, 93 ans
 12. Henri Saillé, 67 ans
 16. Johanna Le Gourrierec née Greter, 97 ans
 19. Choëun Puth, 63 ans
 19. Christian Pasquio, 65 ans
 19. Jacqueline Le Fouler née Le Moullec, 87 ans
 23. Sophie Krafft née Briset, 52 ans
 25. Denise Evano née Le Quay, 90 ans
 27. Jacqueline Mariany née Leconte, 89 ans
 29. Didier Bey, 55 ans

Compte-tenu de l'organisation des élections municipales les 15 et 22 mars 2026 et du calendrier resserré entre la publication de Reflets et les dates de ce scrutin, le choix a été partagé et concerté entre les composantes du conseil municipal de ne pas publier de textes d'expressions politiques ou mettant en avant un·e élu·e municipal·e afin de respecter une neutralité et une expression équitable en période de campagne électorale.

FESTIVAL JUNIOR DES TRANSITIONS

11.04.26
13h > 18h
QUAI 9

MON CLIMAT
MES DROITS

CONFÉRENCES, SPECTACLES,
ANIMATIONS LUDIQUES,
EXPOSITIONS, SOLUTIONS

